



# La Feuille Longpontaine

N° spécial Octobre 2009



## NEUILLY SUR SEINE, LONGPONT et CORCY

**En 1919, Neuilly sur Seine choisissait Longpont et Corcy pour les aider à revivre après les destructions de la guerre et en particulier de Juillet 1918.  
En 2009, 90 ans plus tard, une délégation de Neuilly sur Seine vient rencontrer Longpont et Corcy.**



### Sommaire

- 2 Le maire de Longpont et de Neuilly sur Seine
- 3 Choix et mémoire de Longpont.
- 4 Longpont et Neuilly sur Seine.
- 6 La Renaissance de Longpont
- 13 Liste du matériel envoyé à Longpont 1er W.
- 14 Liste du matériel envoyé à Longpont 2nd W.
- 15 Liste des familles de Longpont
- 16 Liste des familles de Corcy
- 18 Rapport de clôture du comité Longpont Corcy
- 23 Documents anecdotiques..



*La couverture du rapport de clôture du comité travaillant à Neuilly pour l'aide de Longpont et Corcy.*

*La rue de Longpont à Neuilly, nommée ainsi par une délibération du 31 mars 1930 : " Longpont , filleule de Neuilly semble toute désignée pour perpétuer dans notre commune le souvenir des villes martyres de la grande guerre."*

Ont participé à la réalisation de ce numéro: MM. A. Arnaud, J.C. Fromantin, C. Joudiou, A.P. de Montesquiou, G. Nécaille,

Les documents reproduits sont des extraits des archives municipales de Neuilly sur Seine, ainsi que des extraits des notes de M. Bellancourt, conservées aux archives de Longpont. Ces extraits peuvent ne pas être complets. Merci de nous avoir permis de les connaître.

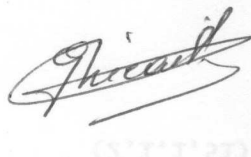
**G. Nécaille maire de Longpont.**

En publiant ces quelques documents je voudrais résumer les sentiments qui animent les Longpontains de 2009 et leurs voisins de Corcy, encore bénéficiaires de l'amitié et du soutien de Neuilly sur Seine. Ce n'était pas une aide symbolique mais bien un apport riche et fécond. Les mots qui reviennent sans cesse en nos esprits : Reconnaissance, Remerciements, Gratitude, Souvenir, Considération, Amitié. Les témoignages qui sont imprimés dans ces feuillets nous disent parfois avec beaucoup de détails ce qu'on vécu et reçu nos grands-parents. Permettez-moi de redire tout cela en ne retenant que les idées fortes. 90 ans après cette période de sacrifice je voudrais ajouter le souhait que Longpont et Corcy se souviennent de la sollicitude de Neuilly, et que cela soit source d'une amitié solide et durable entre nos habitants.

Vous êtes venus à nous en 1919, vous revenez nous visiter en 2009, soyez remerciés.

Je remercie tout particulièrement M. le Maire de Neuilly d'avoir voulu venir nous rencontrer avec vous tous qui l'accompagnez, ainsi que M. et Mme Joudiou d'avoir œuvré pour la réussite de cette visite et de nous avoir fait connaître les documents d'archives qui sont à Neuilly.

G. Nécaille



*Reconnaissance, Remerciements, Gratitude, Souvenir, Considération, Amitié*

**Monsieur Fromantin, maire de Neuilly :**

Après m'être rendu en juin dernier en Ardèche, à Largentière, en souvenir d'un lien ancien qui unissait la ville de Neuilly à la communauté harkie de Nemours, en Algérie, j'ai souhaité répondre favorablement à l'invitation conjointe de la section de Neuilly de la société d'entraide de la légion d'Honneur et du Comité d'entente des anciens combattants de me rendre à Longpont.

Ceci afin de commémorer l'aide apportée en 1919 à la ville de Longpont par les habitants de Neuilly dans le cadre d'une mobilisation nationale en faveur des régions sinistrées par le 1<sup>er</sup> conflit mondial

En 2009, année du 90ème anniversaire de ce geste fort, le Maire de Neuilly n'oublie pas et souhaite rendre hommage aux généreux neuilléens qui, au nom de la solidarité nationale, ont aidé les habitants de Longpont à surmonter un moment douloureux de leur histoire.



Jean-Christophe FROMANTIN .

**C. Joudiou****CHOIX ET MÉMOIRE DE LONGPONT**

Il n'a été retrouvé aucun document permettant de préciser les raisons du choix de Longpont en qualité de filleule de Neuilly. Mais l'active diligence apportée à la mise en œuvre de ce parrainage, qui a atteint tous ses objectifs en moins d'une année (17 Juin 1919-25 Mai 1920), fournit la preuve que celui-ci a emporté la pleine adhésion de la population.

Parmi les artisans de la remarquable réussite de ce parrainage citons particulièrement l'inépuisable madame David Weill, mademoiselle Leroy et l'Association des Dames Françaises qui rassemblèrent mobilier, linge, ustensiles et outils, monsieur Revillon qui facilitait l'expédition des wagons. Il convient également de rappeler les rôles du comte de Montesquiou, de l'instituteur Bellancourt et de l'abbé Raviart pour la réception et la répartition des dons à Longpont et à Corcy.

Outre l'album de photos témoignant des destructions subies par le village de Longpont et précieusement conservé aux archives municipales de Neuilly, c'est la rue de Longpont qui entretient dans la mémoire des Neuilléens le souvenir des relations nouées entre les deux communes. Cette voie a été ouverte à l'occasion du lotissement d'une propriété familiale, à la hauteur du 36 rue de Longchamp, et a reçu son nom par délibération du Conseil Municipal en date du 31 Mars 1930. Le choix de ce nom est ainsi justifié : « Longpont, filleule de Neuilly, semble toute désignée pour perpétuer dans notre commune, le souvenir des villes martyres de la Grande Guerre ».

**C. Joudiou**

**Président du Comité Bagatelle de la section de Neuilly  
de la société d'entraide des membres de la légion d'honneur.**



LONGPONT (Aisne). - Vue prise après l'Offensive du 18 Juillet 1918

Collection Godet, Longpont

**A. Arnaud****APRES LA GRANDE GUERRE, CONSTRUIRE LA PAIX...**

L'Armistice du 11 novembre est un immense soulagement après 1500 jours d'affrontements acharnés, mais c'est aussi, dans chaque village, l'anxieuse interrogation du retour à la vie « normale ». Car, à côté du deuil des pères, des frères, des maris qui ne reviendront plus, les survivants ne retrouvent, à leur retour d'exode, que maisons en ruines, biens éparpillés, routes défoncées et agriculture bouleversée.

L'**Aisne** est alors le département le plus dévasté de la zone des combats. Sur les lisières Nord et Est de la forêt de Retz, où a été stoppée la ruée allemande de juin 1918 et d'où est partie la contre-offensive de la Victoire, les communes de **Longpont, Corcy**, Louâtre, Faverolles, Villers-Hélon ont payé leur libération par des églises et écoles effondrées, des fermes saccagées, des ruines à perte de vue, où errent les premiers réfugiés.

Magistral effort de courage et de volonté dans les secteurs dévastés, la « **Reconstruction** », comme on nomme ici la période 1919-1923, va prendre de multiples formes, qui témoignent de la ténacité de nos Anciens : la vie dans les caves et le rangement des maisons détruites, le « désobusage » des chemins et des campagnes, la création des cimetières militaires et des monuments aux morts, l'estimation des dommages de guerre, le nettoyage des terres agricoles et de la forêt, la mise en place de structures « provisoires » (écoles, églises, mairies), etc. Dès juin 1919, **Longpont et Corcy** s'associent dans une Coopérative de Reconstruction, qui facilite grandement le financement des travaux communaux.

L'**Etat** joue alors un rôle de premier rang, avec son Ministère des Régions libérées, avec un arsenal de textes législatifs et réglementaires, avec la reconnaissance nationale du sacrifice des communes, avec la protection des églises anciennes, avec l'arrivée de l'électricité et du téléphone... Le 20 février 1920, l'**église de Corcy**, aux trois-quarts effondrée, est « classée monument historique » (l'abbaye de Longpont l'était déjà avant 1914), le 26 octobre 1920, **Longpont et Corcy** font l'objet au Journal Officiel d'une citation à l'ordre de l'Armée et reçoivent ensemble la Croix de Guerre !

En Soissonnais et Valois, les **Dames américaines du C.A.R.D.** se dévouent aux réfugiés, leur apportant objets de première nécessité, semences, soins hospitaliers, hébergement et formation pour jeunes : une généreuse action humanitaire due à des dons privés des Etats-Unis. A quoi s'ajoutent les dons de « l'Enfant de France », l'action de l'U.N.C. et des nouveaux syndicats agricoles, d'autres encore... De larges efforts, souvent insuffisants...

Le 19 juin 1920, Raymond Poincaré propose publiquement « *l'adoption de la France ravagée par la France épargnée* », c'est-à-dire le parrainage volontaire des 2388 communes sinistrées du Nord-Est par les conseils généraux et même par les colonies d'Outre-Mer. Et son argumentaire s'appuie sur... « *l'exemple du Comité formé à Neuilly pour secourir les villages de Longpont et Corcy..., démarche qui, sans vouloir se substituer à l'Etat, vise à procurer aux familles qui rentrent le moyen de se ré-installer* » !

Institué un an auparavant, ce Comité, avec quelques autres, a donc été **précurseur et modèle** d'une démarche nationale, qui reste un superbe exemple, trop oublié, de solidarité active et efficace. Dans l'Aisne, 492 « villages orphelins » ont ainsi rapidement trouvé des « parrains », venus apporter dons et fournitures ou cautionner les emprunts de la Reconstruction. Au voisinage de Longpont et Corcy, sept communes du canton de Villers-Cotterêts sont devenues pendant quelques années les filleules du Conseil général des Hautes-Pyrénées !

**Neuilly avait ouvert la voie !**

**Alain ARNAUD**, président de la Société Historique de Villers-Cotterêts.

**A.P. de Montesquiou****LONGPONT ET NEUILLY SUR SEINE**

Le samedi 10 octobre prochain Longpont recevra une délégation de la ville de **Neuilly**, avec son Maire, venant visiter notre village que leur communauté avait prise en charge après la fin de la guerre 14-18, en apportant une aide matérielle considérable à ceux qui avaient tout perdu dans la destruction de Longpont en juillet 1918.

Cette visite doit nous permettre de penser à nos grands-parents revenant à Longpont après sa libération par nos soldats de l'armée du Général Mangin dont l'offensive a décidé du sort de la guerre, mais dont les conséquences ont été terribles pour nos villages détruits dans cette bataille après un départ précipité des habitants qui ont donc tout perdu dans leurs maisons en ruines.

En effet rien n'avait été préparé pour une évacuation et à Longpont comme dans les villages autour, on considérait que les Allemands ne reviendraient plus et que jamais ils ne repasseraient l'Aisne qui nous protégeait depuis bientôt 4 ans après leur défaite sur la Marne. La vie avait donc repris son train normal, et lorsque le 28 mai 1918, dans une dernière offensive, les troupes allemandes ont franchi l'Aisne en masse la surprise a été totale, et il a fallu réagir en urgence et évacuer les habitants pour les sauver, en particulier sur les lisières de la forêt de Villers-Cotterêts où étaient massées les troupes françaises pour les arrêter.

L'évacuation de Longpont fin mai 1918 a été organisée rapidement, un premier groupe a pu partir de Villers-Cotterêts dans des camions américains, et les autres sont partis comme ils pouvaient, c'est-à-dire au mieux dans des attelages de fortune, mais dans les deux cas ils n'ont rien pu emporter de plus que l'indispensable en se serrant dans les quelques charrettes disponibles, et laissant donc tout derrière eux.

Certains même n'ont pas voulu, ou pas pu, partir, et deux ont péri sous les obus avant la reprise du village ; nous rappelons fidèlement leur mémoire à titre de victimes civiles à chaque réunion au monument aux morts.

Pour imaginer leur retour quelques mois plus tard, il suffit de revoir ces images que nous montre la télévision à chaque gros tremblement de terre, des gens errant au milieu des ruines de leurs maisons, tirant des décombres quelque bout de tissu ou ustensile ménager sans retrouver rien d'utilisable pour recommencer à vivre sur place, même sans toit

Telle était la situation de nos grands-parents après juillet 1918 lorsqu'ils sont revenus, et les photos de Longpont sont éloquentes : la rue des Tourelles jonchée de poutres cassées et de pierres dispersées, bordée de pans de murs, plus rien d'habitable...la ferme de Chavigny dans le même état, le château réduit à ses façades béantes, et les ruines de l'abbatiale marbrées de taches blanches, les impacts d'obus dans les vieilles pierres toujours debout.

La première aide a été l'envoi de baraques en bois rapidement montées sur les premiers espaces dégagés, et là encore on voit des photos avec toutes ces baraques élevées à la place des maisons détruites, le long des rues juste dégagées, permettant au moins d'être à l'abri, mais il ne restait plus le moindre mobilier, même pas de literie ni de quoi cuisiner !

Maintenant tout ceci nous paraît loin, 90 ans, trois générations, et les familles de part et d'autre ne sont plus les mêmes, mais le souvenir de cette action honore toujours la ville de Neuilly où l'on trouve même une « rue de Longpont » et des vues de Longpont y sont encore conservés à la Mairie ; ainsi la visite de ce 10 octobre s'inscrit dans une mémoire que nous sommes heureux de perpétuer, et notre accueil témoignera de notre reconnaissance toujours vivante.

C'est là qu'est heureusement intervenue l'aide apportée aux communes sinistrées par des villes restées intactes, de manière à leur apporter au moins l'indispensable ; ceci a été organisé sous forme de parrainage individuel directement entre communes, et pour Longpont c'est Neuilly qui en a pris la charge avec un élan dont le souvenir est resté marquant.

Nous avons heureusement gardé les témoignages écrits de cette aide, et ils sont impressionnants, des wagons entiers de meubles, literie, cuisine, linge de maison ... qui ont permis d'aborder l'hiver dans les meilleures conditions pour ceux qui avaient tout perdu ; ceux-ci avaient en plus à travailler dur pour dégager les ruines de leur maison et tous les terrains autour, arbres brisés, jardins envahis de barbelés, champs creusés de tranchés et de trous d'obus ... heureusement avec l'appoint de prisonniers allemands, mais il y avait tant à faire...

Cette aide de Neuilly entre communes a été complétée par une aide entre les paroisses, et je me souviens de mon père montrant des ornements de l'église en rappelant qu'ils avaient été « donnés par Neuilly », ceci 40 ans plus tard !

15 septembre 2009

A.P. de Montesquiou

Juillet 1918.  
La reprise de Longpont



L'état du village  
après les combats

La population avait évacué et plus rien n'existait à son retour.

Un comité de parrainage se met en place à Neuilly sur Seine pour apporter de l'aide et permettre à Longpont, puis à Corcy de se reconstruire.

M. Bellancourt, instituteur à Longpont nous a laissé le témoignage écrit de cette période.

## LA RENAISSANCE DE LONGPONT. De M. Bellancourt



Moins d'un mois après la reprise de Longpont, quelques habitants y revinrent : MM. Moquet, cultivateur, Terrier, régisseur, Bellancourt, instituteur, et une dizaine de jours plus tard, quelques domestiques de la ferme de La Grange.

Au mois d'octobre, les facteurs Malémanche et Deboeuf, rappelés par l'administration des Postes, les deux familles Godet et celle de M. Desprez rentrèrent à leur tour. Chacun se logea comme il put dans ses ruines.

A cette époque, aucun commerçant n'étant réinstallé, le ravitaillement était difficile. On se procurait le pain à Corcy. Quant aux autres matières alimentaires et à la boisson, à l'aide d'une voiture mise à notre disposition par M. le Comte de Montesquiou, on allait les chercher au Service des Subsistances à Soissons.

Grâce à une baraque montée par des soldats du Génie vers la fin de septembre, la rentrée put s'effectuer le premier lundi d'octobre. Deux élèves seulement au début, puis trois, cinq, au bout d'une semaine, et vingt au commencement de l'année 1919. La pièce me servant de cuisine et de salle à manger, même de chambre à coucher, servit aussi de salle de classe. Le mobilier scolaire était des plus sommaires : il se composait de tables que j'avais pu réparer grossièrement au moyen d'outils retrouvés dans les décombres. Trois planches, réunies par deux traverses, me servaient de tableau noir. Mes élèves n'avaient que quelques livres en lambeaux récupérés dans le village. Les ardoises détremées par la pluie recueillies dans l'ancien magasin de M. Pasquier et des feuilles de papier ramassées un peu partout furent employées pour

les devoirs en attendant la possibilité de pouvoir se procurer des cahiers.

La surface dont je disposais pour la classe, même lorsque l'effectif était de vingt élèves, ne dépassait pas dix mètres carrés, y compris la place du maître. Il ne pouvait la quitter sans déranger tout son petit monde.

C'est dans ces conditions déplorables que l'école commença à revivre dans nos ruines. Malgré ce peu de commodité, maître et élèves se trouvaient presque satisfaits, tant les attaches au lieu où l'on vit habituellement nous sont chères. Plus tard, en 1919, lorsque les services des travaux de première urgence construisirent des baraques afin de donner satisfaction aux nombreuses demandes de réintégration des réfugiés longponnais, une autre baraque à deux pièces fut édiflée pour servir de classe et de mairie.

La commune, à cette époque, reçut, de généreux donateurs, des cartes, un globe terrestre, deux tableaux noirs, des livres, des fournitures scolaires. C'est alors seulement qu'il fut possible de travailler d'une façon vraiment profitable.

Vers la fin de l'année 1918, un camp de prisonniers fut installé près de la ferme de La Grille. Dirigés par des civils et surveillés par des militaires, certains d'entre eux rebouchèrent des trous d'obus, comblèrent les tranchées et retirèrent les fils barbelés. D'autres, sous la conduite d'artificiers, firent exploser les obus et les grenades. Les plus habiles furent employés à réparer les maisons les moins détériorées et à monter des baraques. La plaine fut donc à peu près nivelée et débarrassée des engins de guerre et, grâce à quelques logements prêts, les Longponnais revinrent peu à peu. Il est à regretter qu'une direction, trop peu énergique, n'ait pas tiré tout le parti possible de la main d'œuvre allemande. C'est surtout grâce aux maisons provisoires que le bureau de postes put être rétabli et que le village reprit de la vie. Bien qu'on fût dépourvu de la plupart des objets indispensables : meubles, ustensiles de cuisine, on se trouvait cependant heureux d'être rentré dans sa petite patrie.

La population aurait probablement continué sa vie misérable si des âmes compatissantes n'étaient venues à son secours.

### Don de Saint-Symphorien - SARTHE

D'abord en juillet 1919, la commune de St Symphorien, dans le département de la Sarthe, sur l'initiative de son instituteur, M. Gareau, que j'avais connu étant mobilisé, m'envoya, pour être réparti entre les Longponnais, un peu de linge, des vêtements, des ustensiles de ménage et de cuisine, que les habitants de St Symphorien avaient mis à la disposition des rapatriés de la Somme, de 1916 à 1918.

### Adoption par Neuilly-sur-Seine

Puis ce fut la ville de Neuilly-sur-Seine qui adopta Longpont à la suite de la visite d'une délégation envoyée par le Conseil Municipal de cette ville dans les régions dévastées. Le Comité de Patronage qui fut nommé fit paraître, dans les journaux locaux et par voie d'affiches, l'appel suivant : **"Dans sa séance du 23 mai 1919, le conseil municipal a décidé d'associer la ville de Neuilly-sur-Seine, à l'exemple d'un grand nombre déjà important d'autres villes françaises, à l'œuvre si urgente de reconstruction des départements systématiquement dévastés par l'ennemi.**

**Il a voté, à cet effet, une subvention de 30.000 francs. Ultérieurement, après une enquête approfondie, il a fixé son choix sur le village de Longpont, Aisne. Cette commune, célèbre par sa vieille abbaye cistercienne et par la beauté de ses sites, a été, de même que les hameaux qui en dépendent, cruellement éprouvée lors de l'offensive de 1918, à l'heure où notre victoire décisive s'annonçait. Le Conseil municipal a pensé que les habitants de Neuilly voudraient participer individuellement et unanimement à l'œuvre de solidarité patriotique entreprise en leur nom. C'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir une souscription publique.**

**Les membres du Comité de Patronage, institué pour assurer et surveiller l'exécution du projet, recommandent instamment cette souscription à la générosité de leurs concitoyens.**

**Il est désirable que cette générosité se manifeste le plus efficacement et le plus tôt possible. Notre intervention a en effet pour but, laissant à l'État les charges de construction qui lui incombent et qui ne sauraient être l'objet d'initiatives privées, d'apporter aux habitants de Longpont un secours d'urgence, en mettant immédiatement à leur disposition les objets usuels les plus nécessaires à la reconstitution de leurs foyers et à la prompte reprise de leurs travaux habituels.**

**Les noms des souscripteurs seront publiés.**

**Un Comité de répartition, composé des membres de notre comité et des personnalités de Longpont qualifiées par leurs fonctions communales, déterminera l'emploi des sommes recueillies.**

**Nous avons confiance que cet appel sera entendu de tous. Si, en effet, au cours des années qui viennent de s'écouler, beaucoup parmi nous ont été durement atteints dans leurs affections les plus chères et dans leurs biens matériels, la ville de Neuilly a été préservée des pires horreurs de la guerre et n'a point connu les douleurs de l'invasion, à diverses reprises pour elle aussi menaçantes. Notre générosité et notre reconnaissance seront d'autant plus grandes envers ceux qui, près de nous, ont vaillamment souffert et qui, avec un courage égal, s'apprêtent à reprendre, et ont déjà repris pour la plupart, leur tâche quotidienne en bons Français."**

**Aussitôt qu'il apprit l'adoption de Longpont, le 20 juin 1919, le conseil municipal se réunit et prit la délibération suivante :**

**"Le Conseil municipal de Longpont envoie l'expression de sa plus vive gratitude au Conseil municipal de Neuilly-sur-Seine pour l'aide généreuse qu'il apporte à notre commune en vue de son relèvement. Il prie les représentants de Neuilly-sur-Seine de vouloir bien faire part aux habitants de leur bonne ville de ses sentiments reconnaissants.**

**Si la commune de Longpont, comme nous en avons la ferme espoir, parvient à retrouver peu à peu sa prospérité d'autrefois, les Longponnais n'oublieront jamais qu'ils le devront à la générosité de leur bonne marraine."**

**Un extrait de cette délibération et la lettre suivante furent immédiatement adressés à M. le Maire de Neuilly.**

**"Les élèves de l'école de Longpont aux enfants de Neuilly-sur-Seine.**

**Nos chers amis**

**Ce matin, notre maître nous a fait part que la ville de Neuilly-sur-Seine venait d'adopter notre village qui a été détruit au mois de juillet 1918. Nous avons été très heureux d'apprendre cette bonne nouvelle ; aussi, nous n'avons pas voulu tarder à joindre notre gratitude à celle de nos parents. Nous avons bien souffert depuis plus d'un an et nous souffrons encore. Mais cependant, nos souffrances nous paraîtront moins grandes puisque nous savons que toute une ville y compatit et fera tout son possible pour les adoucir. Nous ne doutons pas que, vous aussi, vous vous intéressez à nous.**

**Nous vous prions d'agréer, pour vous et vos parents, notre profonde reconnaissance et de recevoir les bons baisers des petits enfants de l'école de Longpont."**

Grâce à l'activité de M. Perriot, secrétaire du Comité de patronage, nous reçûmes bientôt un premier envoi de meubles, de literie, de linge et d'ustensiles de ménage. Quelques jours avant, Mme David Weill, Melle Leroy, Mme Besnard et M. Dufresne étaient venus apporter à titre de don personnel, en commun avec Mme Alexandre Weill, des pièces de linge, des couvertures, des vêtements et 265 tablettes de chocolat. Mmes Besnard et David Weill firent don d'un lot important de jouets pour les enfants. C'est avec un transport d'allégresse et des sentiments de reconnaissance que les généreux visiteurs furent accueillis par les autorités et les habitants de Longpont.

Un comité de répartition des dons de Neuilly comprenant Mmes Moquet, Godet, MM. Godet, conseiller municipal, l'abbé Raviart, M. Bellancourt, intituteur, fut nommé.

Après quelques jours d'un travail difficile et absorbant, il fut possible de faire une première distribution le 10 août.

A la suite de cette distribution, la lettre et l'adresse suivantes furent envoyées à M. le Maire de Neuilly :

**Longpont, le 10 août 1919**

**Monsieur le Maire,**

**Nous avons l'honneur de vous informer que les objets expédiés par le Comité de Neuilly-sur-Seine nous sont parvenus en bon état. Aucun manquant n'a été constaté ; nous avons même trouvé une machine à coudre qui ne figure pas sur la liste. Le matériel d'enseignement scolaire est également arrivé.**

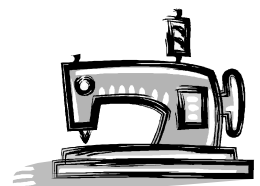
**Cette après-midi a eu lieu la distribution des lits, matelas, traversins, oreillers, chaises et fourneaux.**

**A l'issue de la distribution, les habitants, dans un élan aussi sincère que spontané, ont tenu à envoyer leurs remerciements à leurs bienfaiteurs.**

**Nous vous serions obligé, Monsieur le Maire, d'en faire part aux habitants de la ville de Neuilly.**

**Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments respectueux et reconnaissants.**

**Signé : Comte de Montesquiou-Fezensac  
Commune de Longpont.**





**Les soussignés, habitants de Longpont, adressent au Comité de Neuilly-sur-Seine ainsi qu'aux généreux donateurs de cette ville, leurs bienfaiteurs, l'expression de leur gratitude émue.**

**Suivent 125 signatures.**

Le 25 août, MM. Godet et Bellancourt se sont rendus à Neuilly pour donner au Comité tous les renseignements qu'il aurait pu désirer. Après s'être faits les interprètes des familles de Longpont pour exprimer aux habitants de Neuilly leur gratitude, Messieurs Godet et Bellancourt ont fait connaître que pour les cinquante familles actuellement rentrées, il manquerait encore 10 grands lits complets, 12 lessiveuses et 80 chaises.

Le Comité décide l'acquisition de ces objets.

Mme Besnard dit que l'Association des Dames françaises dont elle est présidente pourra encore disposer en faveur de Longpont d'environ 25 couvertures et de pièces de literie qui, l'hiver prochain, seront particulièrement appréciées.

Le Comité remercie vivement Mme Besnard de ce don généreux.

Il décide de procurer pour l'école les bancs et tables nécessaires, en utilisant, s'il est possible, pour la fabrication de ces objets qui coûtent très cher actuellement, la main d'œuvre des prisonniers boches employés dans la région, dont quelques-uns sont menuisiers. Il décide également l'acquisition pour l'église d'un certain nombre de chaises et de bancs.

Un membre croit savoir que l'institution de Mme Ch. est en liquidation et qu'il y aurait peut-être là des achats à faire à bon compte.

Il autorise enfin l'acquisition de laine dont les dames présentes veulent bien se charger. On compte sur les dames et ouvriers de Neuilly pour les transformer en sous-vêtements chauds pour les enfants de Longpont.

Le 23 octobre, une délégation composée de MM. Grignon, adjoint, Godet et Moquet, conseillers municipaux, l'abbé Raviart, Bellancourt, instituteur, le lieutenant de Montesquiou-Fezensac, représentant son père, maire de Longpont, dont la santé se ressentait des cruelles épreuves de la guerre, se rendit à Neuilly pour exprimer aux habitants de cette ville les sentiments de reconnaissance de la commune de Longpont.

Elle a été reçue par M. Bertrand, premier adjoint, faisant les fonctions de maire, MM. Villeneuve, adjoint, Didier, vice-président du Conseil d'arrondissement, Acoquet, Berthauld, Bloud, Duchêne, Fontana, Hahn, Maujay, Plaçais, conseillers municipaux. Mmes Besnard, David Weill, Guiguet et Semelaigne, Melles Leroy et Cuinat, MM. Dufresne et Lecomte, membres du Comité, Plas, secrétaire général de la mairie, Perriot, secrétaire administratif du

Comité. La réception a eu lieu dans la salle des mariages où un buffet chargé de rafraîchissements et de gâteaux avait été dressé.



M. Moquet a prononcé l'allocution suivante :

**"Messieurs du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs du Comité,**

**Nous venons apporter à la ville de Neuilly-sur-Seine l'expression de la reconnaissance de Longpont, sa filleule. Quoique persuadés que vous n'éprouviez aucun doute sur la gratitude des habitants de notre commune, nous avons tenu à marquer cette gratitude d'une façon tangible en offrant à notre bonne marraine un souvenir digne d'elle. Voilà pourquoi nous avons ouvert une souscription parmi les personnes, objets de vos libéralités. Notre appel, qui a été entendu au-delà de nos espérances, nous a permis de vous offrir cette plaquette aux armes de Longpont, entourées de cette inscription aussi belle que sincère : "Reconnaissance de Longpont à Neuilly-sur-Seine, sa bonne marraine."**

**A ce souvenir nous avons ajouté un album des principales vues de Longpont avant et après la guerre. En le feuilletant vous pourrez vous rendre compte de l'aspect coquet de notre malheureux village avant la terrible guerre et des ruines accumulées en 1918. Quand, après l'offensive victorieuse, nous avons revu les intérieurs anéantis, nous nous sommes demandé si nous pourrions revivre dans notre cher Longpont. Quelques-uns d'entre nous, les plus attachés, ceux qui semblent implantés au sol et ne peuvent vivre ailleurs, sont rentrés les premiers. Leur exemple en a attiré d'autres. Le vie qu'ils ont vécu a été des plus pénibles. Sans aucun meuble, couchant sur la paille, dans des maisons éventrées et dépourvues de toiture, n'ayant pour ustensiles de ménage que des objets de campement retrouvés sur les champs de bataille, peu ou pas ravitaillés, ils ont enduré des privations qu'on ne peut imaginer si on ne les a pas subies.**

Grâce à l'aide apportée par vos généreux concitoyens, nos souffrances ont à peu près complètement disparu. Vos nombreux dons nous ont permis de refaire nos intérieurs et de retrouver presque notre vie d'autrefois. Les hésitants, encouragés par les sacrifices consentis en notre faveur, rentrent peu à peu. Si, aujourd'hui, la commune a une population de 218 habitants, c'est grâce aux secours que vous nous avez apportés. Et, si nous n'avions pas à nous heurter à des difficultés de construction d'abris provisoires, d'autres familles seraient revenues.

Messieurs les membres du Conseil municipal, Mesdames, Messieurs les membres du Comité, en adoptant notre commune, vous avez accompli un geste que nous n'oublierons jamais. Le souvenir de reconnaissance que nous vous offrons rappellera aux générations futures de votre bonne ville vos nobles sentiments de confraternité envers notre village dévasté. Quant aux habitants de Longpont, ils conserveront dans leur cœur la sollicitude dont ceux de Neuilly les ont entourés, la transmettront à leurs descendants et le nom de Neuilly-sur-Seine sera toujours vénéré dans notre modeste village."

M. Bertrand a répondu en ces termes :

"Mesdames, Messieurs,

Au nom de la ville de Neuilly, je remercie les représentants de sa filleule d'avoir voulu nous offrir un souvenir durable de l'amitié qui, désormais, l'unit à nous pour toujours. Ce souvenir nous sera précieux à un double titre. Il nous rappellera, Messieurs, les souffrances que vous avez endurées avec une patriotique résignation pour une cause qui était celle de toute la France. Il rendra inoubliable la générosité de ceux de nos concitoyens dont le concours empressé nous a permis d'accomplir, en votre faveur, une bonne action.

C'est vers eux que je me tourne maintenant. Mes remerciements iront d'abord aux membres de notre Comité de patronage. C'est grâce à leur intelligente activité qu'une partie de notre programme a déjà pu être heureusement réalisée. Parmi eux, il nous a plu de distinguer une donatrice dont le zèle n'a connu ni repos, ni obstacles, ni lassitude. Qu'elle veuille bien agréer, en même temps que l'expression de votre propre gratitude, celle de ma toute particulière reconnaissance.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, ne considérons, ni les uns ni les autres, ce jour de fête, comme marquant le terme de notre charitable entreprise.

En offrant sa protection aux habitants de Longpont et de Corcy, en les invitant à revenir dans leurs demeures écroulées et dans leurs terres dévastées, la ville de Neuilly a pris un engagement moral. Elle tiendra à honneur de n'y point faillir.

Il faut que notre solidarité se perpétue dans l'avenir. Elle est mieux qu'un vague symbole, elle est une réalisation pratique de cette union sacrée dont le maintien est l'essentielle condition du relèvement de la France et qui, seule, peut lui assurer tous les fruits d'une victoire acquise au prix de tant de larmes et de tant de sacrifices."

Toutes les personnes présentes s'étant ensuite approchées du buffet, des toasts ont été portés à la prospérité de Neuilly et de Longpont.

Avant cette inoubliable réception, MM. Godet et Bellancourt étaient allés remettre à Mmes Alexandre et David Weill un album des vues de Longpont.

M. Bellancourt a prononcé les paroles suivantes :

"Mesdames et chères bienfaitrices,

Nous venons vous exprimer les sentiments de gratitude des habitants de Longpont et vous prier d'accepter ce modeste album, témoignage tangible de leur reconnaissance. Il représente les vues de notre village, avant et après l'offensive de 1918. Lorsque vous le feuilleterez, il vous rappellera que les sacrifices consentis en notre faveur n'ont pas été méconnus et en voyant les ruines accumulées par cette triste guerre, vous éprouverez la douce satisfaction d'avoir secouru une population digne d'intérêt.

Soyez bénies, Mesdames ! Votre bonté est déjà légendaire dans notre commune. Votre nom y est prononcé avec un sentiment de respectueuse reconnaissance ; il sera gardé précieusement parmi notre population et considéré comme synonyme de bienfaiteur. Tous les délégués de Longpont venus aujourd'hui dans votre bonne ville devaient vous apporter les remerciements de nos concitoyens. Mais le peu de temps dont nous disposons nous a obligés à nous séparer pour remplir nos devoirs.

Deux d'entre nous devaient être choisis pour vous remettre ce souvenir. Vous devant beaucoup, Mesdames et chères bienfaitrices, nous avons revendiqué cet honneur qui nous a été accordé. Nous avons tenu à y ajouter nos remerciements particuliers et ceux des habitants de Longpont et venir vous les exprimer nous-mêmes, imparfaitement il est vrai, mais du plus profond de notre cœur.



Soyez assurées, Mesdames et chères bienfaitrices, que nous garderons une inaltérable reconnaissance de vos généreuses libéralités à notre égard et nous vous prions d'agréer, pour vous et votre chère famille, l'expression de notre gratitude à laquelle nous

L'album offert par Longpont,  
conservé aux archives de Neuilly sur Seine

Quelques jours après, deux wagons complets comprenant des meubles, de la literie, de la batterie de cuisine, des outils, d'importants ballots de bonneterie et de chaussures pour enfants nous furent envoyés. Un lot important de matériel scolaire : tables, bureau, cartes, était joint, ainsi que d'autres dons en nature et une grande quantité de vêtements due à l'inépuisable générosité de Mesdames Weill.

Des lots individuels nous parvinrent en grand nombre. Mme Garnault, institutrice à l'école communale des filles, 5 rue des Poissonniers, nous envoya quelques petits vêtements confectionnés par ses fillettes, pour être distribués à nos plus jeunes écolières.

M. Dansac, professeur au lycée Pasteur à Neuilly, à l'aide d'une collecte organisée parmi ses élèves, réunit des jouets, des livres, des brochures, des objets scolaires et des pièces de vêtements pour enfants, ainsi qu'une somme de 63 F. 25 qui fut employée à l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire.

M. Dufresne, président de la Société de Secours Mutuels "L'Avenir de Neuilly", nous expédia une caisse remplie de livres intéressants destinés à la bibliothèque.

Lorsque toutes les dépenses nécessitées par les achats faits en notre faveur par la ville de Neuilly furent soldées, un reliquat de la souscription se montant à la somme de 1825 F 65 nous fut envoyé et réparti entre toutes les personnes logeant dans des baraques.

La sollicitude de notre ville bienfaitrice s'exerça encore le 22 juin 1921, en offrant à Longpont une pompe aspirante et foulante, cadeau princier qui permit à la commune de reformer sa subdivision de Sapeurs-Pompier.

#### DONS DIVERS

Melle Beauparlant, directrice des écoles annexées à l'Ecole Normale d'institutrices de la Seine, et ses élèves ont contribué à la réinstallation de notre école en nous envoyant des livres, des cahiers, des ardoises, des buvards, des plumes, des porte-plume, des crayons, de la craie, des paquets d'encre en poudre et une carte de France.

M. Leblanc, ancien notaire à Rueil, en souvenir de son fils Jean, tombé près de la ferme de Vertefeuilles, me fit parvenir des livres pour la bibliothèque et offrit, pendant plusieurs années, de magnifiques volumes pour récompenser les élèves les plus méritants.

Melle Lemonnier, institutrice à Juvisy-sur-Orge, en mémoire de son fiancé, Luminet Alfred, sergent au 201<sup>e</sup> d'Infanterie, tombé à Longpont, m'adressa différents objets à remettre aux élèves les plus nécessiteux.

Mme Lambert, institutrice à Hauterive, Lot et Garonne, en mémoire du jeune Fourestié, élève de l'Ecole Normale d'Agen, tombé à proximité de Longpont, m'envoya un mandat-poste de 25 francs, produit d'une souscription faite parmi ses élèves et destiné à l'achat de fournitures scolaires.

"L'Ecole pour l'école" envoya un appareil scientifique et une série de cartes géographiques.

#### Comité de L'ENFANT DE FRANCE

A l'automne 1919, un comité de l'"Enfant de France", vint s'installer à Longpont...

Il fit obtenir à Longpont " des cartes géographiques et quelques autres objets d'enseignement. Il refit la bibliothèque communale en n'y faisant entrer que des ouvrages d'une valeur incontestée. "Faites lire le plus possible, me disait Mme Loyson, ne grondez pas les lecteurs s'ils salissent les livres ou les détériorent ; le principal est qu'ils lisent. Quand ils seront hors d'usage, nous les remplacerons. Surtout ne vous contentez pas d'avoir de beaux volumes dans une belle vitrine où ils ne serviraient à rien."



Ce don de livres est à l'origine de la Bibliothèque actuelle de Longpont.

Longpont avant 1914, photo de l'album conservé aux archives de Neuilly sur Seine



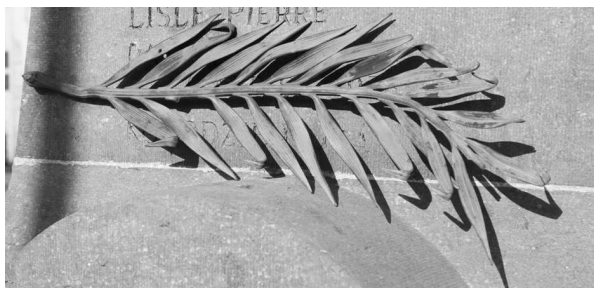
### Neuilly sur Seine participe aux grands événements de Longpont.



Le 21 Octobre 1923, lors du baptême des cloches :

Extrait de l'allocution du Comte F. de Montesquiou, prononcée à la fin du repas présidé par Monseigneur Binet, évêque de Soissons.

« Longpont renaissant a aujourd'hui un souvenir tout spécial de reconnaissance envers ceux dont l'aide aussi intelligente que généreuse est venue le soutenir aux pires jours de sa détresse et qui ont puissamment aidé ses premiers et difficiles efforts pour revivre. C'est avec plaisir que je salue ici M. Deloison, maire de la ville de Neuilly, notre bonne marraine, et M. Bloud, conseiller général, qui ont été les généreux artisans de l'aide qui nous fut si utile. Je les prie de trouver en ces brèves paroles l'expression toujours vivante de notre attachement et de notre fidèle reconnaissance et je leur demande de vouloir bien en porter témoignage à toutes les personnalités de Neuilly qui ne sont malheureusement pas présentes aujourd'hui. »



Le 20 Juillet 1924, Madame Loyson fondatrice de l'œuvre de l'Enfant de France remet une palme pour le monument aux morts.

Un an plus tard, le 14 septembre 1924, Longpont inaugurait le monument aux morts et l'on notait la participation de messieurs Villeneuve et Picard, adjoints au maire de Neuilly sur Seine.

Le maire de Longpont, Monsieur le Comte Fernand de Montesquiou, dans son discours d'inauguration remerciait les personnalités présentes et disait : « Il m'est particulièrement agréable de saluer ici, officiellement, M.M. les Adjointes de Neuilly sur Seine, représentant M. le maire, empêché. Après avoir été notre providence aux jours de détresse d'après l'invasion, Neuilly n'a jamais cessé de s'intéresser à Longpont. L'année dernière, il s'associait à la fête joyeuse de la renaissance de Longpont, sonnée à toute volée par les cloches nouvelles. Nous savions bien que Neuilly serait encore près de nous en ce jour de douleur et de fierté.....

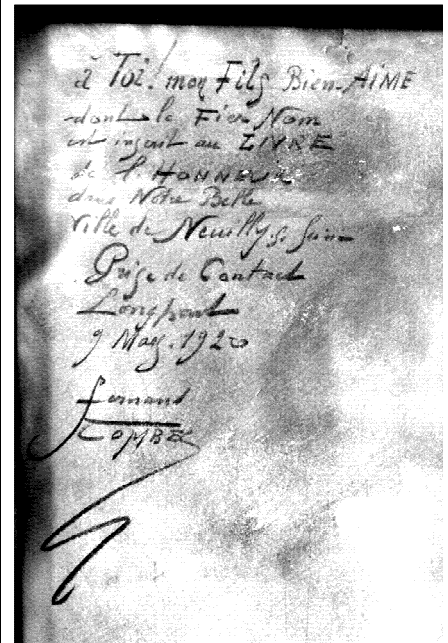
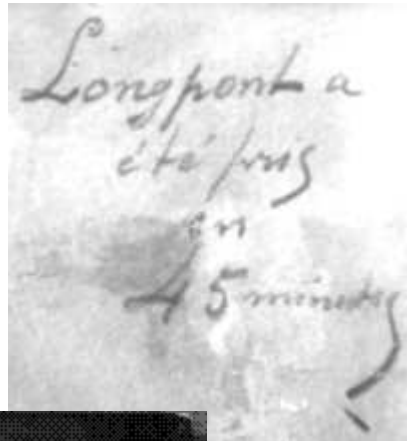
Après la fin du discours et le chant des enfants de l'école, M. Villeneuve, adjoint au maire de Neuilly-sur-Seine prononça le discours dont le début est reproduit ci-après :

Monsieur le maire, mesdames, messieurs,

« Monsieur Deloison, maire de Neuilly, souffrant d'une indisposition que nous espérons sans gravité et M. Bloud, conseiller général du canton, qu'un deuil récent vient de frapper dans ses plus chères affections m'ont chargé de vous exprimer leurs bien vifs regrets de ne pouvoir se trouver au milieu de vous en ce jour consacré à la glorification du souvenir des enfants de Longpont morts pour la France. Neuilly qui a trop connu vos souffrances physiques et morales, sait avec quelle patriotique résignation vous les avez endurées pour ne pas participer à cette manifestation de reconnaissance envers nos Grands Morts. Aussi est-ce avec fierté que mon collègue M. Picard et moi avons accepté le grand honneur de représenter la ville de Neuilly sur Seine à cette cérémonie. .... »

On se souvient aussi de la pompe aspirante et foulante donnée en 1922, par Neuilly, qui a permis la renaissance du corps de pompiers de Longpont.

Un tableau donné par un artiste Neuilléen, est exposé dans la mairie de Longpont, Un autre tableau du même artiste est à la mairie de Neuilly.



*A toi ! mon Fils bien- aimé dont le  
fier nom  
Est inscrit au LIVRE de l'HONNEUR  
dans Notre Belle Ville de Neuilly sur  
seine  
Prise de contact  
LONGPONT  
9 Mai 1920  
Fernand COMBES*

# Liste du Matériel envoyé à Longpont le 5 Août 1919

## 1<sup>o</sup>. Wagon V. D. Etat 70.629.

Maison Vol	Vaisselle	2	Harasses
Maison Goulard	Ustensiles	5	Caisnes Batterie de cuisine
"	de	12	Essiveuses
"	Ménage	35 Colis	3 Colis Seaux
"	Soies	3	Colis Baquets Arables
"	Outils	1	" Ronds
		1	" Bassines
		2	" Scies
		3	" Bêches
		4	" Binettes
		1	" Manches
Maison Odely	Appareils de		
fournitures Robier	Chauffage	13	Tourneaux
Maison Cassel	Siterie	30	Matelas lainelette 120 x 190
"	"	30	" " 80 x 190
"	"	30	Scaverosins 120
"	"	30	" " 80
"	"	90	Oreillers
Maison Borderieux		62	Chaises pailées

Manquant constaté  
rien

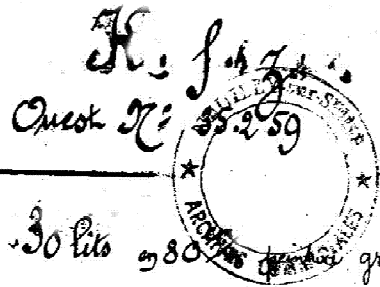
Recu le 8 août 1919

Li hauc  




C. S. V. S.

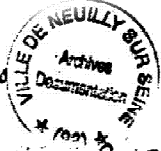
2<sup>eme</sup> Wagon



Maison Tardou ..... Lits en Fer ... 30 lits en 80cm  
 - ' - ..... 30 lits en 120cm - ' -  
 Maison Odelin ... Appareils chauffage ..... 18 fourneaux

Maison Borderieux ..... 38 Chaises paillees  
 ' ..... 60 Chaises en bois

Envoi direct du  
 Comité ..... 200 Grands draps en 8 sacs  
 ..... 200 petits draps en 5 - 3 - X  
 ..... 216 Tapis d'oreiller en 1 - 3 - X  
 ..... 360 Oreillons en 1 - 3 -  
 ..... 360 Serviettes toilette en 1 - 3 -  
 " ..... 30 Chemises homme } en 1 sac  
 " ..... 30 " femmes }  
 " ..... 30 Balais  
 " ..... 30 Broses



" ..... 1 paquets fil et fournitures  
 " ..... 1 petit lit fer avec matelas  
 " ..... 1 pieces de toile  
 " ..... 1 seaux hygieniques  
 " ..... 1 Colis de manches pour balais et broses  
 " ..... 2 paniers Cigarettes et broes  
 " ..... 1 de livres  
 " ..... 1 Colis de chapeaux  
 " ..... 1 panier linge et couvertures  
 " ..... 3 Paquets livres de linge  
 " ..... 1 armoire  
 " ..... 1 Cartonier  
 " ..... 1 petit bureau  
 " ..... 1 Tables de toilette  
 " ..... 1 table de nuit  
 " ..... 1 Pendule  
 " ..... 1 Paquet de couvertures.

Reçu le 8 Août 1911  
 L. Hausse  
 Et de Marquis de Tournay



Maurice Constant  
 Nicant

- 1<sup>re</sup> Série. Liste des familles de Longpont
1. Begheim, employé de chemin de fer, père et mère, enfant soldat.
  2. Martin — d. ———— père et mère, fille de 9 ans
  3. P. Gant, couturière et fille de 10 ans.
  4. Vallois, menuisier, mari et femme
  5. Malimanche, facteur, père et mère, fils soldat
  6. Patail, chef, couturière, père et mère, fils soldat
  7. Bleschet, boulanger, mari et femme
  8. Troiset domestique, père, garçon de 10 ans, fille de 6 ans.
  9. Simonard, menuisier, mari et femme
  10. Andry Paul, contre maître de culture, père et mère, fille de 11 ans.

2<sup>e</sup> Série.

1. Godet Henri, épicier, père et mère, fille de 24 ans, fils soldat
2. Godet Edmond, s. p. mari et femme
3. Polinau, couturière au chemin de fer, père et mère, fille de 15 ans
4. Lattin, ouvrier menuisier, père et mère, garçon de 16 ans, fille de 10 ans garçon de 5 ans
5. Poirard, menuisier, mari et femme
6. Lebrun Albertin, domestique, père et mère, fille de 19 ans, garçons de 17 et 15 ans, travaillant, fille de 10 ans, garçons de 8 et 5 ans.
7. Poupelin, menuisier, mari et femme
8. Coëté, menuisier, père et mère, fille de 15 ans, grand-mère 84 ans
9. Warqueau, employé de chemin de fer, père et mère, fille de 5 ans, garçon de 4 ans
10. Fle, cocher, père et mère, garçon 1 an.

3<sup>e</sup> Série.

1. Lebrun Edmond b<sup>t</sup> de charbons, père et mère, fils 23 ans, petit-fils 19 ans
2. Fricbet, hôtelière, mari et femme
3. Touquet, père et mère, fille 11 et 7 ans, garçon 5 ans
4. Berrier vigneron au château, père et mère, fille 24 ans, garçon soldat
5. Bellanconnet instituteur père et mère, fils 17 ans, garçon 17 ans
6. Duprez menuisier, père et mère, fille 23 ans
7. Wanezy bûcheron, père et mère, fille 17 ans, garçons 12 et 6 ans.





Liste des Familles de Corcy.  
de la 2<sup>ème</sup> catégorie.  
qui n'ont pas encore été secourues par  
l'oeuvre adoptive de Neuilly.

A. Familles revenues et habitant actuellement Corcy.

3<sup>h</sup> 1<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Augustin. 46 ans, petit cultivateur, et sa femme. 42 ans  
un fils : Marcel : 19 ans. travaillant avec eux.  
Besoins : possèdent un grand lit. disaient 1 matelas  
couvertures.  
une armoire  
un buffet.  
une table  
chaises. (3)  
lessiveuse.  
bassine  
batterie de cuisine.  
Linge. (draps, serviettes, chemises. homme et femme)

3<sup>h</sup> 2<sup>o</sup> Boucher Alfred, ouvrier au Chemin de fer du Nord, 41 ans, et sa femme. 40.  
une fille. Olga : 16 ans  
Besoins : un grand lit complet  
couvertures.  
un buffet de cuisine  
chaises (3)  
lessiveuse.  
bassine  
batterie de cuisine  
Linge (draps, serviettes, chemises. h. et f.)

3<sup>h</sup> 3<sup>o</sup> Leveque Alfred, garde-symphore. 47 ans, et sa femme. 45.  
une fille : Ghérise : 16 ans.  
Besoins : un grand lit. (out. des matelas)  
une armoire  
un buffet de cuisine  
chaises (3)  
lessiveuse.  
Linge. (draps, serviettes, chemise. h. et f.)

3<sup>h</sup> 4<sup>o</sup> Veuve Bacquet. sans profession. 72 ans.  
Besoins : un buffet de cuisine  
chaises. (2)  
un banc  
batterie de cuisine  
Linge. (draps, serviettes, chemises)



2. ~~Dehu~~ Auguste. manoeuvrier. 46 ans, et sa femme. Blanche. 40 ans.

87

- Enfants: Emile. 24 ans
- : Julien. 17 ans.
- Pierre. 14 ans
- Jacques. 12 ans
- Jeanne. 7 ans
- Maurice. 2 ans.

Besoins: un fourneau. cuisinière.  
 2 lits complets.  
 1 autre petit,  
 couvertures.  
 armoire.  
 buffet.  
 table.  
 chaises. (8).  
 lessiveuse.  
 Seau. batterie de cuisine.  
 bassine.  
 outils de jardinage  
 linge. (draps. serviettes. etc.)

(Nota: Carbone 9 familles, et non pas 7, qui doivent encore venir.)

Prison de Comite de Reparation:  
"Ouvrier malade impiche"

J. Savialh



-1 COMITE LONGPONT-CORCY :-

Réunion Générale de clôture du 25 Mai 1920

--- oOo ---

Rapport de M. le MAIRE.



Mesdames, Messieurs,

C'est en Juin dernier que vous avez bien voulu répondre à notre appel en faveur des malheureuses régions dévastées par un ennemi implacable.

Parmi des milliers de Villages détruits par la mitraille et l'incendie, votre choix s'est arrêté sur Longpont, puis votre sollicitude a pu s'étendre à la bourgade de Corcy.

Comment avez-vous accompli l'oeuvre que vous vous étiez tracée ?

L'aide presque unanime de nos Concitoyens vous a bientôt été acquise.

La souscription publique, répartie sur 23 listes, s'est élevée (y compris les 30.000 francs représentant la participation de la Ville) au chiffre de..... 116.247 Frs,80

A cette somme s'ajoute le produit de la quête faite à l'Eglise Saint Pierre soit:..... 2.492 Frs,00

Au total..... 118.739 Frs,80

Aux souscriptions en espèces viennent s'ajouter de nombreux dons en nature, savoir:

4 mobiliers complets, offerts par Madame Alexandre WEILL; de nombreux paquets de lainage et vêtements, dons de Madame David WEILL; des envois de linge, capotes, couvertures, draps, lits et literie, donné e par l'Association des Dames Françaises, par leur dévouée Présidente, Madame BERNARD et par Madame la Baronne THENARD;

du matériel scolaire (tables, pupitres, cartes murales) cadeaux de Mesdemoiselles CORNIQUET et BEUPARLANT (l'ouvroir St. J-Baptiste des ornements sacerdotaux brodés par / et Madame ANDRIEUX des meubles, couvertures, linoléums provenant de M. et Mme R. LECOMTE et de la CROIX de LORRAINE;

un Autel en bois sculpté, statues et tableaux religieux, ornements d'Eglise, lampe de sanctuaire, dons de la paroisse Saint Pierre par Monsieur l'Abbé RUNNER;

une statue et un objet religieux remis par Madame DAMAGNEZ; des jouets et livres offerts par Monsieur DANSAC, Professeur au Lycée Pasteur et ses élèves et par plusieurs autres donateurs, notamment l'Association des Dames Françaises

De plus, Monsieur DANSAC a adressé, à Monsieur BELLANCOURT, une certaine somme d'argent pour aider à la reconstitution de la bibliothèque communale.

L'Oeuvre a également reçu et transmis de nombreux effets d'habillement, des chaussures et un lot important de menus vêtements confectionnés par les Elèves de l'Ecole des Filles, rue des Poissonniers.

Enfin, dans le dernier wagon, nous avons pu expédier plusieurs centaines de jeunes arbres fruitiers mis à notre disposition par Monsieur LAUFFENEURGER.

Ces arbres remplaceront ceux que l'ennemi a stupidement détruits au moment de son recul devant nos armes victorieuses.

Les dons en nature que nous venons d'énumérer, bien incomplètement, peuvent être évalués à 40.000 Frs qui, s'ajoutant aux sommes recueillies, en espèces, élèvent le total général de la souscription à près de Cent Soixante Mille Francs (160.000 Frs)

\*  
\* \*

Comment avez-vous employé les ressources liquides mises à votre disposition ?

En achats d'objets les plus indispensables, acquis dans les meilleures conditions de bon marché et de solidité, expédiés avec autant de célérité que les moyens de transport l'ont permis.

Les dépenses de ce fait se répartissent comme suit:

Mobilier.--(91 armoires, 71 buffets, 69 tables, 346 chaises).....	25.480 Frs,75
Toile et Linge.--(422 grands draps, 230 petits, 312 taies d'oreiller, 404 torchons, 404 serviettes et d'importantes envois de bonneterie).....	21.487 Frs,81
Lits fer.--(83 grands, 36 petits).....	12.298 Frs,25
Literie.--(143 matelas, 114 traversins, 225 oreillers).....	12.680 Frs,50
Couvertures.--(151, grandes et petites).....	4.650 Frs,25
Fourneaux-Cuisinières.--(68 fourneaux, 320 tuyaux, 193 coudes).....	12.199 Frs,45
Ustensiles de ménage (Pattens de cuisine, appareils d'éclairage, outils etc...)(126 colis pesant 2.231 kgs et comprenant 2.478 pièces).....	15.006 Frs,05
Vaisselle, Grés, Poterie, Verrerie.--(10 caisses ou barasses du poids de 1.250 kgs comprenant 1.900 pièces).....	1.606 Frs,30
Brosserie (Balais et brosses tampico, 232 pièces)	598 Frs,40
Chaussures (52 paires).....	446 Frs,50



Matériel scolaire.--(tableaux, cartes, mappemondes, cahiers, fournitures diverses).....	375 Frs,50
Arbre de Noël.-- (jouets, chocolat, oranges).....	421 Frs,90
Première Communion.--(Vêtements, chaussures, coiffures, lingerie, voiles, aumônières, brassards, nécessaires à 19 enfants).....	2.202 Frs,35
Publicité.--(Affiches, circulaires, pour l'ouverture de la Souscription.-- Fête du 30 Octobre cartes d'entrée, programmes).....	608 Frs,36
Administration.--(Menus frais de télégrammes et téléphone, impressions de carnets à souches, de feuille de recette. Cartes-vues, timbre de dimension pour mémoires, timbres d'acquit remboursés à la R.M. et aux établissements de crédit)(mémoires détaillées).....	379 Frs,55
Transports.-- Douze wagons complets sur 100 km. environ. chargement des wagons et des camions. Pourboires aux conducteurs, livreur, employés, manoeuvres, hommes d'équipe, basculeurs etc..Location de voitures à bras. Arrachage des arbres(mémoires détaillées)...	1.843 Frs,75
Emploi de la Quête à Saint Pierre(Remis à M.l'Abbé Raviart p <sup>r</sup> secours d'urgence.....750 Frs.) Achat d'ornements et objets de culte.....1.742 Frs.)	2.492 Frs,00
Total des dépenses.....	114.779 Frs,67
Total des recettes.....	118.739 Frs,80

Reliquat disponible à ce jour..... 4.960 Frs,13

A cette somme, nous espérons pouvoir ajouter celle de: 862 Frs,15  
représentant les débours faits pour les expéditions par voie ferrée, dont le Ministère a promis le remboursement.

Ce qui porterait l'excédent des recettes à..... 4.822 Frs,28

Cet excédent de recettes est trop juste suffisant pour payer pendant une année, la location des baraquements mis à la disposition des habitants de Longpont et de Corcy.

Aussi nous avons entrepris des démarches pour obtenir de Monsieur le Préfet de l'Aisne, sinon l'exonération du prix de location de ces baraquements, tout au moins une diminution sensible de ce prix.

Nous attendons de nos démarches une solution favorable et si, après le paiement de la location des habitations provisoires de nos amis, il restait une petite somme disponible, nous aviserions à l'employer au mieux des intérêts de nos filleuls.

\*  
\* \*



Ainsi, Mesdames, Messieurs, vous aurez achevé l'Oeuvre entreprise il y a un an.

En ce moment, je suis persuadé d'être l'interprète de vos sentiments unanimes, en adressant vos vifs remerciements aux nombreux souscripteurs qui vous ont permis de la mener à bien. Avec vous, ils ont accompli une grande Oeuvre de charité et de patriotisme.

Grâce à eux, grâce à vous, 106 familles ont été réinstallées à proximité de leurs anciennes demeures; les champs, les prés, ravagés par la bataille, se recouvrent dès maintenant, de luxuriantes végétations et produiront, demain, d'abondantes moissons.

Et c'est parmi vous qu'il faut particulièrement chercher les artisans de cet heureux résultat.

Mesdames David WEILL et LEROY ont été les courtiers infatigables de nos avantageuses transactions. Elles n'ont épargné ni temps, ni peine pour trouver, aux meilleures conditions, les objets indispensables aux malheureuses populations de Longpont et de Corcy.

Notamment, Madame WEILL a pu, à des conditions exceptionnelles, faire exécuter une partie du mobilier par l'Atelier des mutilés dont elle est l'Ame et dont elle supporte, presque seule, la charge considérable.

L'Association des Dames Françaises a surveillé avec une attention soutenue la confection du linge de Maison, premier confort que nous ayons pu rendre à nos filleuls.

Monsieur DUFRESNE s'est chargé de contrôler le bon emploi de vos libéralités, tandis que Monsieur REVILLION en facilitait l'expédition, par des démarches multiples au Ministère des Régions Libérées, où il a toujours trouvé l'accueil le plus bienveillant de la part des aimables fonctionnaires de l'Office de Coordination des Secours.

Messieurs les Directeurs des établissements de Crédit et Monsieur le Receveur Municipal nous ont apporté une aide précieuse en mettant gracieusement leurs guichets à la disposition de nos Souscripteurs et Messieurs les Directeurs des Journaux locaux ont aimablement inséré, malgré leurs redites nécessaires, nos communiqués et nos listes de souscription

A tous, au nom de la Municipalité et du Comité, j'offre nos vives félicitations, à tous j'adresse un affectueux Merci, au nom de Neuilly, de Longpont et de Corcy.



Après ces concours, aussi dévoués que désintéressés, je dois mentionner le zèle et l'activité dont a fait preuve Monsieur PERRIOT, Secrétaire Administratif du Comité.

Il s'est imposé un lourd travail supplémentaire et c'est très assidûment que, depuis un an, il y a consacré ses loisirs.

Je lui adresse personnellement et en votre nom toutes nos félicitations.

De plus, je crois que nous devons rémunérer le surcroît de travail que ses fonctions lui ont occasionné.

Enfin Monsieur PERRIOT demande que vous récompensiez plusieurs personnes auxquelles il a dû avoir recours pour la bonne marche de l'Oeuvre et qui ont eu à effectuer, de ce chef, quelques travaux supplémentaires.

Messieurs BRISSET et WIDEMANN, graçons de Bureau

Messieurs, GUYET, MORICHARD, CHOPIN, GRAND et MICHEAU, Appariteurs.

Monsieur CHEVREAU, Commis auxiliaire au Secrétariat.

Monsieur JUERY, Afficheur Municipal, Homme de service.

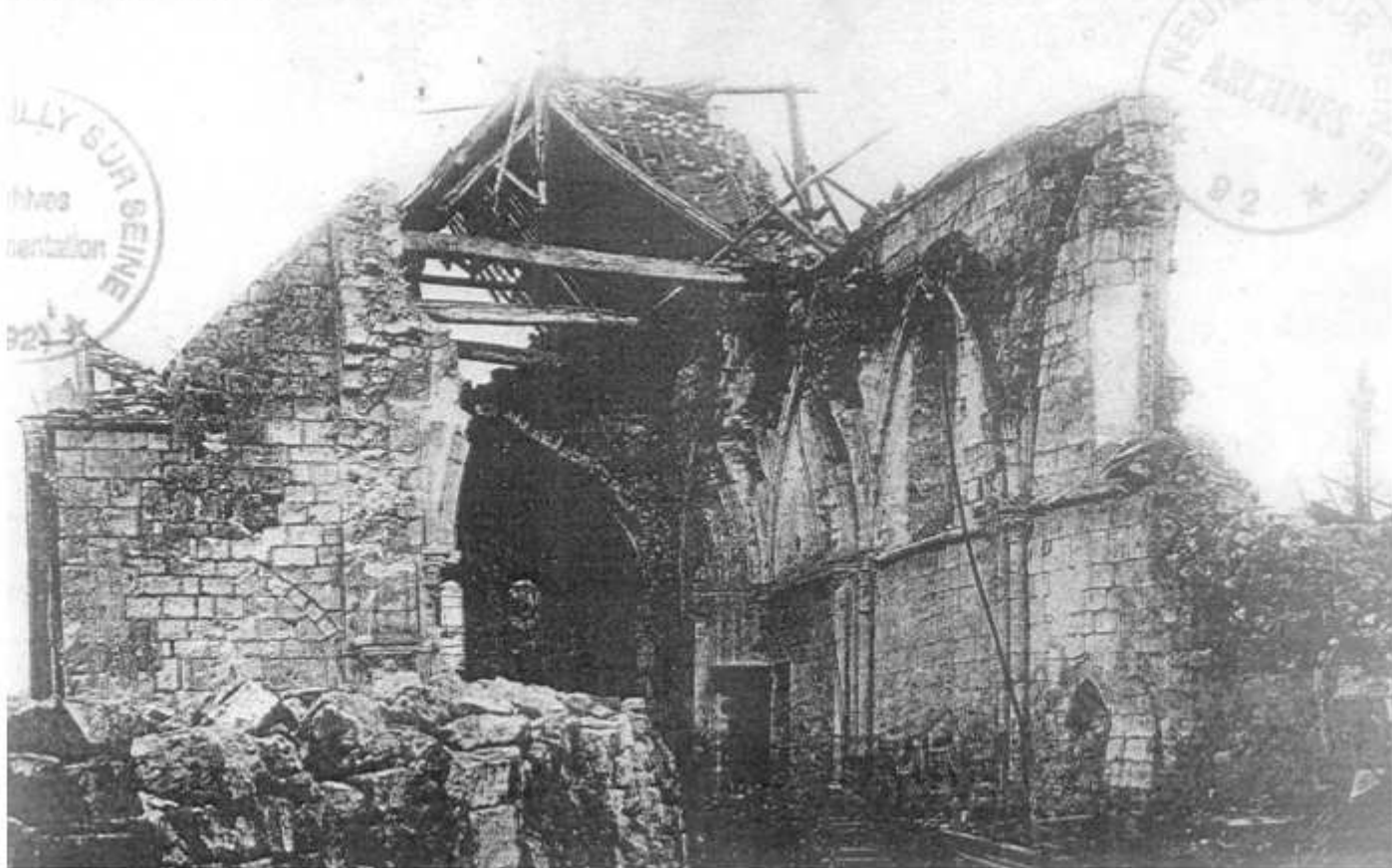
Le COMITE après en avoir délibéré;

Fixe à Mille Francs (1.000) la gratification allouée à Monsieur PERRIOT, accorde à Messieurs BRISSET et WIDEMANN une gratification de 10 francs chacun, à Messieurs, GUYET, MORICHARD, CHOPIN, GRAND et MICHEAU, 20 francs; à Monsieur CHEVREAU 20 Francs et à Monsieur JUERY, 50 francs.

Dit que ces sommes formant un total de 1.190 francs seront prélevées sur l'excédent de recettes de la Souscription.

- - - -o0\$0o- - - -

180. Environs de VILLERS-COTTERÊTS (Aisne) - CORCY — Les Ruines de l'Eglise (Octobre 1919)





29 Décembre 9.

A Monsieur le Maréchal PETAIN  
Commandant en Chef les Armées Françaises de l'Est.

Monsieur le Maréchal,

La camionnette automobile, que par la gracieuse entremise de Madame David WEILL, vous avez bien voulu mettre à la disposition de notre Comité, est partie à Longpont et Corcy emportant aux enfants de ces malheureux Villages quelques jouets et friandises à l'occasion de Noël.

Ce rapide moyen de transport a permis aux garçons et fillettes de nos bourgades filleules de se trouver réunis devant l'arbre symbolique à la même heure que leurs petits camarades privilégiés de la France épargnée.

Mais tandis que la générosité de nos concitoyens s'employait en faveur des mamans et des bébés vous avez voulu donner un gage tangible de votre affectueuse sollicitude aux chefs de famille, vos soldats d'hier, aussi c'est avec joie que nous avons ajouté, à notre envoi, votre don généreux: deux lourdes caisses emplies de tabac et de cigarettes.



17 Octobre 1919

Monsieur le Directeur  
de la Compagnie des Pompes Funèbres Générales  
66 Boulevard Richard Lenoir. Paris.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du drap mortuaire et du porte-cierges que vous avez bien voulu me faire adresser pour l'Eglise du Village de LONGPONT.

Je vous prie de recevoir mes vifs remerciements, ceux de la Municipalité et du Comité.

Votre don rendra grand service au Curé de Longpont et de Corcy qui n'a pu, dans sa chapelle dévastée, retrouver aucun objet du Culte.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire  
Président du Comité



Monsieur le Président,

Un petit café Avenue de Neuilly a trouvé une manière originale d'intéresser ses clients à notre Souscription.

Chaque lundi la première manille est jouée au bénéfice de Longpont, c'est-à-dire que les perdants se sont engagés à acquitter en double le montant des consommations. Cela a produit une vingtaine de francs.

Jusqu'à quel point serait-il possible de recommander cette façon de procéder à vos adhérents ?

Si vous croyez qu'on puisse du moins leur signaler nous pourrions tirer un bout de circulaire sur au papier de Solidarité Industrielle et Commerciale et le le ferais remettre au domicile des habitants par les appariteurs.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P.S. Notre Voyage à Longpont a été différé, par suite d'une grave indisposition de Monsieur WEILL. Il doit être opportunément de l'appendicite. Si aucune complication ne sur

- 1 caisses vaisselle..... pour Corcy
- 2 caisses livres et jouets..... pour M. BELLARD
- 1 Petite *brasserie*.....
- 1 caisse statuettes..... pour M. le Curé
- 2 colis, dont DAMAGNE..... de Longpont.
- 2 colis, dont de M. le Curé de Neuilly..
- 2 ballots, linge des Dames Françaises..... pour Corcy
- 20 couvertures en 7 paquets..... pour Longpont
- 3 petite colle, dont divers.....
- 19 buffets.....
- 30 chaises.....
- 18 tables..... pour Corcy
- 31 balais.....
- 31 brosse.....
- 31 Manches.....
- 2 petite colle poils et seau.....
- 30 Saup (don de la Dame *Elaine*)



01.- Un de ces colis a été égaré et un paquet d'une douzaine de serviettes a été soustrait.